l^{ère} Brocante et Baby Broc de l'Association Maison d'Assistants Maternels Mille Pattes

Dimanche 25 Mai 2025

Rue de Bourg à Saint Remy sur Bussy (Buvette et restauration sur place)

INFORMATIONS GÉNÉRALES:

Prix de l'emplacement : 5€ pour 2 mètres ou 8€ pour 4 mètres

Conditions d'inscription : Ce document doit être retourné complété et signé, accompagné de la copie de la pièce d'identité et du paiement des frais d'inscription avant le 10 Mai 2025 à l'Association M.A.M. Mille Pattes 1, Rue du bourg 51600 Saint Remy sur Bussy.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter le 06.19.59.34.21 ou le 06.70.44.82.50 entre **18 et 21 heures** ou par email : millepattesmam@gmail.com

Installation des stands à partir de 6H30, après passage au contrôle, entrée **Rue du bourg (à côté de l'Eglise)**, où un numéro vous sera attribué.

Règlement intérieur: (1) Les emplacements sont nominatifs et réservés pour un seul exposant: la cession d'emplacement est interdite. (2) Les emplacements non pris à partir de 9h pourront être reloués et ne seront pas remboursés. (3) En cas de désistement, les sommes versées seront acquises à l'organisateur. La météo n'est pas un motif de désistement.

(4)Tout exposant doit respecter son emplacement et devra le rendre dans l'état trouvé le matin sans détritus, ni poubelles, ni invendus. (5) Les enfants mineurs restent sous la responsabilité de leurs parents ou accompagnateurs et ne doivent jamais rester seuls. (6) La vente d'armes, d'animaux, de produits alimentaires et de boissons est interdite. (7) Les organisateurs ne sont pas responsables en cas de perte, de vol ou de détérioration des objets vendus ou des effets personnels des personnes. Les participants sont à jour de leur responsabilité civile.

<u>Demande d'autorisation et d'inscription de</u>:

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
N° de téléphone :	
Adresse mail :	
Carte d'identité numéro	, délivrée à
le	par

l^{ère} Brocante et Baby Broc de l'Association Maison d'Assistants Maternels Mille Pattes

Dimanche 25 Mai 2025

Rue de Bourg à Saint Remy sur Bussy (Buvette et restauration sur place)

INFORMATIONS GÉNÉRALES:

Prix de l'emplacement : 5€ pour 2 mètres ou 8€ pour 4 mètres

Conditions d'inscription : Ce document doit être retourné complété et signé, accompagné de la copie de la pièce d'identité et du paiement des frais d'inscription avant le 10 Mai 2025 à l'Association M.A.M. Mille Pattes 1, Rue du bourg 51600 Saint Remy sur Bussy.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter le 06.19.59.34.21 ou le 06.70.44.82.50 entre **18 et 21 heures** ou par email : millepattesmam@gmail.com

Installation des stands à partir de 6H30, après passage au contrôle, entrée **Rue du bourg (à côté de l'Eglise)**, où un numéro vous sera attribué.

Règlement intérieur: (1) Les emplacements sont nominatifs et réservés pour un seul exposant: la cession d'emplacement est interdite. (2) Les emplacements non pris à partir de 9h pourront être reloués et ne seront pas remboursés. (3) En cas de désistement, les sommes versées seront acquises à l'organisateur. La météo n'est pas un motif de désistement.

(4) Tout exposant doit respecter son emplacement et devra le rendre dans l'état trouvé le matin <u>sans détritus</u>, <u>ni poubelles</u>, <u>ni invendus</u>. (5) Les enfants mineurs restent sous la responsabilité de leurs parents ou accompagnateurs et ne doivent <u>jamais rester seuls</u>. (6) La vente d'armes, d'animaux, de produits alimentaires et de boissons est interdite. (7) Les organisateurs ne sont pas responsables en cas de perte, de vol ou de détérioration des objets vendus ou des effets personnels des personnes. Les participants sont à jour de leur responsabilité civile.

<u>Demande d'autorisation et d'inscription de</u>:

Nom:	Prénom :
Adresse:	
Code postal:	Ville :
N° de téléphone :	<u>.</u>
Adresse mail :	
Carte d'identité numéro	, délivrée à
le i	oar

Attestation sur l'honneur:	Attestation sur l'honneur :
Je soussigné(e), atteste sur l'honneur :	Je soussigné(e), atteste sur l'honneur :
 être un particulier: Je demande une autorisation exceptionnelle et non renouvelable pour participer à cette manifestation. ne participer qu'à deux brocantes ou vide grenier dans l'année et que les marchandises proposées à la vente ou à l'échange, sont non volées, non recelées et non achetées à cette occasion. avoir pris connaissance des conditions d'inscription et du règlement intériour et m'angage à les respectes. 	 être un particulier: Je demande une autorisation exceptionnelle et non renouvelable pour participer à cette manifestation. ne participer qu'à deux brocantes ou vide grenier dans l'année et que les marchandises proposées à la vente ou à l'échange, sont non volées, non recelées et non achetées à cette occasion. avoir pris connaissance des conditions d'inscription et du règlement intériour et m'anggre à les respectors.
intérieur et m'engage à les respecter. Réservation :	intérieur et m'engage à les respecter. Réservation :
☐ Je réserve 2 mètres à 5€ ☐ Je réserve 4 mètres à 8€	☐ Je réserve 2 mètres à 5€☐ Je réserve 4 mètres à 8€
Règlement: Espèce Chèque à l'ordre de l'Association M.A.M. Mille Pattes	Règlement: Espèce Chèque à l'ordre de l'Association M.A.M. Mille Pattes
Tous les bénéfices de la brocante serviront à financer l'achat de jeux extérieurs pour les enfants de l'Association M.A.M. Mille Pattes. Grâce à vous ils pourront profiter d'un espace de jeu encore plus agréable et sécurisé!	Tous les bénéfices de la brocante serviront à financer l'achat de jeux extérieurs pour les enfants de l'Association M.A.M. Mille Pattes. Grâce à vous ils pourront profiter d'un espace de jeu encore plus agréable et sécurisé!
Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés.	Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés.
Fait àlele	Fait àlele
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »	Signature précédée de la mention « lu et approuvé »
Nous comptons sur votre présence et votre bonne humeur.	Nous comptons sur votre présence et votre bonne humeur.

A très bientôt!

A très bientôt!